



# LA STRATÉGIE DU CONTRE-FEU !

**Alors que se préparent les mobilisations du 12 septembre, pour un Code du travail donnant de nouveaux droits aux salariés et pour le développement du service public ferroviaire, un article paru dans un quotidien national concernant l'avenir du régime spécial des cheminots semble attirer l'attention.**

C'est dans un journal interne à la SNCF que l'actuel Président de la République a bénéficié d'une tribune en juillet afin d'exposer ses projets concernant les cheminots et leur avenir.

Comment un article interne à la SNCF paru en juillet et passé sous les radars, ressurgit au moment où les cheminots, se préparent à participer à l'action du 12 septembre pour un Code du travail du XXI<sup>e</sup> siècle et pour la sauvegarde et le développement du service public ferroviaire ?

Chacun aura compris le contre-feu allumé afin de détourner les cheminots des sujets d'actualité.

Les cheminots et la CGT ne tomberont pas dans le piège tendu et sauront répondre présents le moment venu.

Pour l'heure, et alors que le service public ferroviaire subit les conséquences de décisions contraires à l'intérêt général (à l'image de la centaine de trains supprimés, depuis le début de la semaine, sur la région Limousin faute de matériel), gouvernement et direction SNCF seraient mieux inspirés de répondre aux exigences du moment qui conduisent la Fédération CGT à appeler les cheminots à l'action le 12 septembre, à savoir :

- Le retour à une entreprise publique unique et intégrée, la SNCF, et le décloisonnement des activités permettant aux cheminots de mieux travailler ensemble ;
- La création d'emplois au statut du Cadre Permanent, des effectifs au plus près du terrain dans une organisation multi-activités transverse en proximité ;
- Des augmentations générales des salaires et la réévaluation des pensions ;
- Une organisation de la production fiable qui s'assoit sur des métiers unifiés nationalement, garantissant la transmission des compétences, un haut niveau de sécurité et valorisant les parcours professionnels ;
- Un Code du travail du XXI<sup>e</sup> siècle porteur de progrès pour les salariés.

CONTACT  
SERVICE PRESSE  
COMMUNICATION  
Cédric ROBERT  
Tél : 01 55 82 84 32  
com@cheminotcgt.fr

